

PAGES SPÉCIALES HÉRAULT



L'EDITO

Bonnes

Vendanges !



SOMMAIRE

Élections Chambre.....	p1
Plan collectif.....	p4
Féria de Béziers.	p6
Saveurs de nos campagnes.p9	
Service de remplacement...p9	
Kit des vendanges.....	p10

**QU'EN SEPTEMBRE IL
TONNE, LA VENDANGE
EST BONNE !**

Les Jeunes Agriculteurs font aussi leur rentrée !

Comme chaque année depuis 28 ans, les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault se sont donnés rendez-vous à Béziers pour la traditionnelle Féria. Pour les cinquante ans de la Féria de Béziers, les JA34 ont investi les allées Paul Riquet, au sein du Village troisième mi-temps et ont accueilli de nombreux convives du coin mais aussi des vacanciers et des Jeunes Agriculteurs d'autres départements ! Ces derniers ont pu déguster de nombreux plats composés de produits locaux, spécialement préparés par les bénévoles. Et nous sommes certains que cette année encore notre paella a été la meilleure de la Féria de Béziers ! D'ailleurs de nombreux habitués nous ont encore rendu visite cette année pour la déguster. Ces 6 jours de fête ont permis à notre syndicat de promouvoir le savoir-faire de l'agriculture locale et de montrer le dynamisme de notre syndicat.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui se sont investis pour se relayer chaque jour derrière les fourneaux et pour assurer le service et le bar. Un grand merci à tous les participants, nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine ! Merci aussi à Cindy notre animatrice qui, pour sa première Féria, s'est très bien débrouillée dans la gestion des stocks et la logistique, merci aussi à Aude qui l'a secondée.

Après avoir profité du temps estival du mois d'août et de ses fêtes, il est temps pour nous viticulteurs d'attaquer les vendanges et les vinifications. Nous vous les souhaitons meilleures que possible ! Pour les autres agriculteurs, profitez du retour au calme qui s'offre à vous ces prochaines semaines. Enfin, pour marquer le début des vendanges, nous avons souhaité lancer notre kit spécial vendanges, pour en savoir plus allez voir la dernière page de ce JA MAG !

La rentrée syndicale est bien là ! Les comités, réunions et autres sont de retour ! Et nous comptons bien représenter les JA lors de ces rencontres. Le 8 septembre prochain aura lieu la traditionnelle Tournée des vendanges, en présence du Préfet Pierre POUËSSEL. Nous serons présents lors de cette rencontre, nous ne manquerons pas de faire remonter nos revendications.

La rentrée marque également le début de la campagne pour les élections de la Chambre d'agriculture 2019, grand projet sur lequel nous attendons tout votre soutien. Il en va de notre avenir et de l'avenir de notre agriculture ! C'est à nous agriculteurs d'être force de proposition et de décider du futur.

Coté administratif, un nouveau changement est en cours. En effet, Caroline notre secrétaire JA et animatrice SR nous quitte pour rejoindre l'élevage de chèvres familial, dans le nord de la France. Nous pouvons la remercier pour son dévouement et le sérieux de son travail et lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle aventure auprès de ses parents...

**Jeunes
Agriculteurs
Hérault**

PAI S'installer
en agriculture

POINT ACCUEIL INSTALLATION
HERAULT

**service
de remplacement**
■ ■ ■ S'engager - consolider - cultiver
Hérault

Camille BANTON
Présidente

Jeunes Agriculteurs de l'Hérault

Rémi DUMAS

Secrétaire Général

Jeunes Agriculteurs de l'Hérault

AGENDA JA34

08 septembre : Tournée des vendanges
17 septembre : réunion GAT - Le Caylar

18 septembre : CDPENAF

18 septembre : Conseil fédéral JAFNSEA

JEUNES AGRICULTEURS DE L'HERAULT
Mas de Saporta - 34875 LATTES
04.67.92.18.11
jeunes_agriculteurs34@saporta.net



@jeunesagriculteurs.34



@JAHerault

ÉLECTIONS CHAMBRE

Modalités

Le 31 janvier 2019, le monde agricole élira au suffrage universel ses représentants pour 6 ans.

Les élections de la Chambre d'agriculture ont lieu tous les six ans et sont un réel enjeu pour l'agriculture nationale. Elles sont organisées sous l'égide de l'Etat qui s'appuie sur un corps électoral large et qui assure une véritable légitimité aux élus qui dirigent la Chambre d'Agriculture. Cette légitimité fonde l'action des Chambres d'agriculture et elle assoit son rôle de représentation auprès des pouvoirs publics sur toutes les questions relatives à l'intérêt général agricole et son action de conseil auprès des agriculteurs et des collectivités, sur les questions relatives à l'installation et transmission, la gestion de l'entreprise, le conseil aux techniques de production et la formation.

Comment vont se dérouler les élections aux Chambres d'agriculture ?

En janvier 2019, plus de 2.5 millions d'électeurs seront appelés à élire les membres des Chambres d'agriculture départementales.

En mars 2019, les élus des Chambres départementales éliront à leur tour les membres des Chambres régionales d'agriculture, à l'exception des membres du collège des chefs d'exploitation élus au suffrage direct avec prime d'un siège à la liste arrivée en tête.

A la fin du mois de mars, la réunion des Présidents des Chambres d'agriculture constitue l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA). Les présidents des Chambres élisent alors le Président de l'APCA et les membres du conseil d'administration qui élisent le bureau.

Comment voter ?

Les électeurs seront appelés à voter par correspondance ou vote électronique, dès réception du matériel de vote, jusqu'au 31 janvier 2019. Tous les électeurs recevront à leur domicile, au plus tard 10 jours avant la date de clôture du scrutin, le matériel de vote composé d'un bulletin de vote, des instruments de vote par correspondance, des identifiants et mots de passe pour le vote électronique accompagné d'une notice explicative.

Pourquoi voter ?

Les élections Chambre d'agriculture, permettent au monde agricole de prendre en main leur avenir sur deux enjeux majeurs :

- ◇ Elles donnent le pouvoir de nommer une équipe d'élus qui donnera l'orientation stratégique de la politique agricole départementale à la Chambre d'agriculture ;
- ◇ De donner les moyens aux représentants de défendre les intérêts des agriculteurs mais aussi les intérêts économiques de notre département.

L'élection des membres de la Chambre d'agriculture est toujours un moment important pour les organisations professionnelles agricoles. Pour le syndicalisme, c'est l'occasion, tous les 6 ans, de mesurer sa représentativité et le bien-fondé de son action. Ce scrutin modèle également le financement des organisations syndicales. En effet, la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999, modifiée par décret en 2013, répartit les crédits affectés au financement des organisations syndicales en fonction des suffrages et de sièges obtenus dans l'ensemble des départements.



Eco Solution Energie



Mise à disposition de hangars photovoltaïques
Centrales au sol photovoltaïques
Ombrières et serres photovoltaïques
Location de toitures photovoltaïques
Vente aux particuliers et professionnels



Qui doit s'inscrire ?

Toutes les personnes ne figurant pas sur les listes de 2013 ! En tant que jeune installé, vous devez impérativement vous assurer d'être bien inscrit sur la liste électorale, afin que votre voix soit entendue.

Les demandes d'inscription doivent parvenir avant le **15 septembre 2018 pour les électeurs individuels** et le **30 septembre pour les groupements**.

Les conditions pour s'inscrire ?

- ◇ Être âgée de plus de 18 ans au 1er novembre 2018
- ◇ De nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne
- ◇ Jouir de ses droits civils et politiques

Comment s'inscrire ?

Votre demande est à transmettre au siège de la Commission d'établissement des listes électorales situé à la préfecture :

Préfecture de l'Hérault
Bureau des élections
34 place Martyrs de la Résistance
34000 MONTPELLIER

CALVET
La pulvérisation sur mesure

PULVÉRISATEURS « PNEUMATIQUES »



ECO + ARRIERE
De 600 à 2000 litres



ECO + SEMI PORTE
De 600 à 1500 litres

PULVÉRISATEURS « AÉRO-CONVECTEURS »



AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ
De 600 à 2000 litres



AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE
Aspiration inversée de 800 à 2000 litres

POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES



POUDREUSES PORTÉES
De 150 à 300 litres
Trainées 700 litres

« EPAMPAGE ET DESHERBAGE »



EPAMPREURS ET BATI

e-mail : calvetlez@wanadoo.fr Tél: 04 68 27 27 70
Site : www.calvet.sa.com Fax: 04 68 27 17 02
41 ALLÉE DU ROUSSILLON
RN 113 - 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES

cuma



FD CUMA Hérault - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -
Tel: 0467272707

Antenne Chambre d'Agriculture - ZAE LA BAUME -
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

Hérault

PLAN COLLECTIF

Restructuration du vignoble

Le nouveau plan collectif pour la restructuration du vignoble pour les années 2018-2021 est arrivé !

Afin de répondre aux attentes du marché, le plan collectif de restructuration encourage l'implantation de certains cépages que ce soit par reconversion variétale ou par modification de la densité. Il s'agit d'une mesure d'aide communautaire à la restructuration du vignoble qui se déroule sur trois campagnes de plantation.

Le conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon et France AgriMer ont agréé le comité RQD pour porter la mesure du plan collectif de restructuration n°3 du vignoble régional. Pour participer à ce plan collectif, vous devez adhérer au Comité régional RQD. L'inscription est obligatoire en 1ère année du plan (accès en 2ème campagne seulement aux nouveaux installés).

Les conditions générales :

Avant le 31 octobre 2018 :

- Déposer auprès du comité RQD, le dossier de demande d'inscription sur 3 ans, le bulletin d'adhésion, le RIB et le sondage cépages

Surface minimale d'une inscription pour 3 ans -> 30 ares

Surface maximale d'une inscription pour 3 ans -> 2oha

Pour les GAEC, le plafond de 2oha est à multiplier par le nombre d'associés du groupement.

- Être en possession d'un numéro EVV (=n° CVI) et d'un numéro SIRET, actifs.

Avant le 7 janvier 2019

- Déposer auprès du comité RQD la garantie bancaire d'avance nécessaire au projet de restructuration et le mandat (les documents vierges nécessaires vous seront envoyés par le Comité RQD, après réception de votre dossier d'inscription).

Avant le 30 avril de chaque campagne

Réaliser sur la télé-procédure VITIRESTRUCTURATION pour chaque campagne où une restructuration collective est engagée une demande d'aide

Avant le 31 juillet de chaque campagne

Réaliser sur la télé-procédure VITIRESTRUCTURATION pour chaque campagne où une restructuration collective est engagée une demande de paiement.

Spécificité parcelles AOP Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Village, Lirac, Tavel : le plan couvre l'ensemble du bassin Languedoc-Roussillon et la partie gardoise du bassin Vallée du Rhône-Provence, mais dans le cas où votre projet comporte des parcelles AOP Côtes du Rhône, Côtes di Rhône Village, Lirac, Tavel, votre dossier sera à déposer auprès du syndicat des Côtes du Rhône.

L'exploitant ne peut être inscrit que dans un plan à la fois.



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres

Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr



Groupama
MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici

Les montants des aides à l'hectare :

En fonction des autorisations de plantations utilisées	Frais d'arrachage	Prime de plantation	Indemnité de perte de recette	Palissage	Irrigation	Assurance récolte	Total Max
Autorisation de replantation issue d'un arrachage préalablement contrôlé par FAM	300€	4 800€	4 500€	1 900€	800€	250€	12 550€
Autorisation de replantation issue d'un arrachage préalablement contrôlé par FAM Jeunes agriculteurs (sous réserve de la validation de la Commission Européenne)	300€	4 800€	5 500€	1 900€	800€	250€	13 550€
Autorisation de replantation issue d'un arrachage non contrôlé préalablement par FAM	X	4 800€	X	1 900€	800€	250€	7 750€
Autorisation de replantation anticipée	X	4 800€	X	1 900€	800€	250€	7 750€
Autorisation de plantation nouvelle	Les plantations effectuées avec des autorisations de plantations nouvelles délivrées à compter du 1er août 2016 ne peuvent bénéficier d'une aide à la restructuration (collective et individuelle)						

Les activités admissibles à l'aide :

Reconversion variétale par plantation (RVP) : Il s'agit de la replantation d'une vigne suite à l'arrachage de parcelles de l'exploitation plantées avec une variété différente de celle replantée.

Attention ! Sur une même campagne dès lors qu'une variété fait l'objet d'une demande d'aide à la plantation en reconversion variétale, les parcelles arrachées avec cette même variété ne sont pas admissibles à l'aide pour cette même campagne de plantation.

Modification de la densité (RMD) : L'écart de la densité doit être au minimum de 10% par rapport à la densité de la parcelle arrachée ayant servi à réaliser la plantation. Pour l'ensemble d'une campagne de plantation, l'exploitant peut :

- ◇ baisser la densité de 10% pour l'ensemble des replantations concernées par cette activité
- ◇ augmenter la densité de 10% pour l'ensemble des replantations concernées par cette activité
- ◇ augmenter ou baisser la densité en fixant un inter rang cible.

Pour toute information : Comité régional RQD— 04.67.12.15.39 / contact@comiterqd-lr.fr / www.comiterqd-lr.fr

@source : comité régional RQD

CONCESSIONNAIRE






Une équipe, proche de vous !

Jean-François COUSTES
06 24 21 56 31



Thierry DUPRE
06 87 74 93 50



Franck LASSELIN
06 26 63 35 99



Narbonne

Carcassonne

Béziers

Lézignan-Corbières



Agence de Servian (34) • ☎ 04 67 39 29 00
 Agence de Carcassonne (11) • ☎ 04 30 51 60 10
 Agence de Lézignan (11) • ☎ 04 68 27 56 19

www.materiel-agricole-pellenc.com

FÉRIA DE BÉZIERS

Événement incontournable des JA !



Cette année, la Féria de Béziers s'est déroulée du 10 au 15 août 2018, et comme depuis 28 années consécutives les Jeunes Agriculteurs ont répondu favorablement pour relever une nouvelle fois le défi de promouvoir une agriculture locale en proposant des plats préparés avec des produits du terroir.

Plus d'une trentaine de bénévoles ont répondu présent pour assurer le montage et le démontage de nos casetas, et se sont relayés aussi pendant les 6 jours de fête pour assurer le service au bar où était proposé du vin de nos viticulteurs locaux, de la bière de Béziers et de la sangria maison ! Ils ont également assuré le service de nos convives, qui ont pu déguster les plats que d'autres bénévoles ont pris le soin de préparer : des moules du bassin de Thau, des merguez du Caylar, de la saucisse de Murviel-les-Béziers et de Saint-Félix-de-l'Héras, du fromage de Saint Bauzille-de-Montmel, etc. Et depuis de nombreuses années, de nombreux clients reviennent pour manger la fameuse paella préparée avec beaucoup d'attention par nos bénévoles, avec du bon riz de Camargue. Cette année encore nous pouvons dire que sa renommée a encore frappé !

Une belle équipe pleine de bonne humeur composée de nouveaux et d'anciens adhérents a contribué au succès rencontré ! Et nous pouvons dire fièrement que la Féria 2018 a été une nouvelle fois une belle réussite ! Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos bénévoles qui se sont déplacés des quatre coins du département pour nous prouver leur engagement ! Les clients ont fortement apprécié la présence des agriculteurs afin de pouvoir échanger sur leur métier, pratiques, productions, etc.

Cette présence, nous la devons aussi à nos plus fidèles partenaires, la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Groupama,



Pays d'Oc, Magne et Lavail, qui nous ont une nouvelle fois suivis dans ce challenge et sans qui cet événement ne serait possible. D'ailleurs, nous avons apprécié accueillir à notre table Groupama, Pays d'Oc et la société Lavail, qui sont venus apprécier le fruit de notre travail. Nous tenons aussi fortement à remercier l'ensemble des caves coopératives et particulières du département qui nous ont fait don de bouteilles de vin. Merci aussi à la mairie de Servian qui a mis à notre disposition tables et chaises permettant d'accueillir nos clients correctement.

Et nous remercions aussi l'ensemble des personnes qui se sont assises à nos tables pour participer à l'agriculture locale de notre département ainsi que les JA des autres départements qui sont venus à la rencontre de leurs homologues héraultais !

A L'ANNÉE PROCHAINE !





PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée
Wine of Occitania

DEVENEZ PAYS D'OCCOLOGUE

Avec les vins Pays d'Oc et leurs 56 cépages,
pas besoin d'être un expert pour satisfaire
tous les goûts.

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmenère gamay mon-
deuse carignan chenin blanc cinsaut cot portan mourvèdre petit verdot pinot gris marselan grenache gris sau-
vignon viognier grenache blanc muscat à petits grains carignan blanc chassan mourvèdre chenin clairette co-
lonhard muscadet marauche muscat d'alexandrie piquepoul blanc négrete roussanne sémillon terre-
blanc ugni blanc vermentino meliodio tempranillo grenache gris gewurztraminer muscat de hambourg sau-
vignon gris gros manseng bourboulenc altesse petit manseng sylvaner pinot blanc riesling sauvignon gris
carignan blanc




© Hérault, Pays d'Oc 2018

Le remplacement pour motif formation/mandat professionnel, victime de son succès !



partie par le fonds Cas-DAR géré par le Ministère de l'Agriculture, le remplacement pour formation ou mandat professionnel ne revient alors qu'à 20€ la journée pour l'adhérent. La seule condition est de suivre une formation ou une réunion dont le sujet s'inscrit dans la thématique du développement agricole pris au sens large : agriculture bio/agriculture durable ; foncier (thème de la déprise agricole inclus) ; gestion des ressources humaines ; valorisation des produits... Plus d'une trentaine d'agriculteurs se sont ainsi faits remplacer, soit au total 85,5 jours de mandat professionnel et 67,5 jours de formation mis en place.

Comme ce fut déjà le cas l'année dernière, nous espérons bénéficier de nouveaux fonds à la rentrée grâce à d'éventuels transferts d'enveloppes de départements voisins qui ne les auraient pas entièrement consommées... Affaire à suivre !

N'hésitez pas à contacter Séverine Journet, secrétaire du SR, pour en savoir plus : 04.67.92.18.11 / herault@servicederemplacement.fr



→ Nos métiers

- **Agrorépartition / collecte et négoce grandes cultures**
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles-Arboricoles & Maraîchères**
Appuis techniques et approvisionnement : - 45 000 ha de vigne - 2 500 ha d'arbres fruitiers - 1 500 ha de productions légumières - 40 techniciens ARTERIS - EURAMED
- **Prestation d'emballage**
GCE Service à Lézignan-Corbières (création graphique - emballage - bouteilles,...)
- **Nutrition & productions animales**
150 000 t. d'aliments produits
- **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
- **Pamipèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
- **Volailles**, Label et standard 80000 abatages/sem.
- **Services à la production**
Plan de fumure, céleul de ration, logiciel SIREME de traçabilité, certiphyto,...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs » AQUATERIS**, filiale spécialisée.

→ Vos Contacts :

- **SIGNAC - ASPIRAN**
04 67 57 66 77
Jean Luc BOST -
06 22 08 84 31
- **COURMONTERRAL**
04 67 85 34 89
Frédéric CLERISSI -
06 09 55 90 30
- **THEZAN LES BEZIERES**
04 67 93 60 22
Céline FOURNIÉ -
06 27 34 66 29
- **CLONZAC**
04 68 91 24 51
Benoît ESCOURROU -
06 19 18 72 86
- **SERVIAN**
04 67 39 20 06
Kawler RIVERA -
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINIAN**
04 67 38 00 02
Sébastien ROUSSE -
06 16 34 00 94



Lézignan Corbières

www.arterris.fr

Tél. 04 68 27 89 32

contact@arterris.fr

SAVEUR DE NOS CAMPAGNES

Animation fèria 2018

Une opération réussie !



Les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault ont proposé chaque après-midi de la Fèria une dégustation gratuite des produits locaux aux passants, sous l'étiquette « Saveur de nos campagnes », dans le but de promouvoir l'agriculture et ses produits régionaux à travers la marque Sud de France. Marque promotionnelle de la région Occitanie qui met en avant la qualité et la diversité des produits régionaux. Des melons, nectarines et raisins ont su ravir les papilles des grands et des petits, qui ont découvert ou redécouvert le plaisir de consommer local tout en discutant avec les agriculteurs présents pour l'occasion sur leur métier et l'importance de l'agriculture locale. Cet événement a été également l'occasion de parler, avec certains d'entre eux de l'installation, sujet phare des JA.



Nous avons pu réaliser cette opération à l'aide de la région Occitanie et de la marque Sud de France.



LE KIT DES VENDANGES

Commande-le !

Adopte la JA attitude avec ton kit des vendanges !

Il est temps pour nous, Jeunes Agriculteurs de l'Hérault, de vous annoncer la sortie de notre **Kit spécial vendanges** et de vous dévoiler son contenu !

Si toi aussi, tu es fier de ton engagement aux Jeunes Agriculteurs alors porte haut et fier les couleurs de JA !

Dans le kit, tu trouveras :

- **1 décapsuleur**, essentiel pour les apéros d'après réunions
- **1 stylo** qui t'aidera à affronter les déclarations de tes récoltes
- **1 batterie de téléphone rechargeable** pour être joignable même au milieu de tes vignes
- **1 casquette** pour te protéger du beau soleil héraultais
- **1 polo** pour rester couvert en toutes circonstances (existe en rouge ou noir)

LE KIT COMPLET EST À 15€

Comme notre Secrétaire général Rémi Dumas, adopte la JA attitude pour devenir le plus cool des agriculteurs !



La box des vendanges



#adoptelaJAattitude

Renseigne toi chez les JA et commande ta box dès à présent ! Pour toute information ou commande, adresse-toi à Cindy Lopez au 04.67.92.18.11.



PEPINIERES VITICOLES

VITIPRO
Vaucluse

Daniel BARTES - Technicien
Pouzols-Minervois - 06 84 78 51 25

5, Route des Lônes – 84420 PIOLENC Tel 04 90 62 42 42 - Fax 04 90 62 50 70 Mail : info@vitipro.fr